

LE POLITIQUE, JOURNAL DE LIEGE.

ANNONCES, 20 centimes par ligne.

ON S'ABONNE au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, N° 622, et chez Messieurs les Directeurs des Postes.

ABONNEMENTS. Un mois, 4 fr. Trois mois, 11 fr. Par la poste, 15 fr. En N°., 20 fr. Les abonnements commencent à toutes les époques.

Table of train schedules (CHEMIN DE FER) for routes between Liège, Brussels, and Gand, including departure and arrival times.

ALLEMAGNE. — Francfort, 2 novembre.

On écrit de Berlin, le 29 octobre: « Un ordre du cabinet publié avant-hier autorise la construction du chemin de fer de Berlin à la frontière de Saxe. Ce chemin prendra la ligne la plus droite, celle passant par Luckenwalde. On apprend comme certain que la publication de la loi relative aux chemins de fer a été ajournée jusqu'à ce que l'on ait acquis plus d'expérience. »

FRANCE. — Paris, le 3 novembre.

Les affaires d'Espagne deviennent chaque jour plus graves et elles ont pris un aspect tout-à-fait désastreux. Les nouvelles de Valence ou les carlistes prisonniers ont été fusillés et le gouvernement de la ville, Mendez-Vigo, tués au milieu de l'exaspération vont augmenter l'anarchie. Tout le monde commence à craindre sérieusement le triomphe de don Carlos, si le gouvernement français ne se décide pas à une intervention quelconque. A vrai dire, il n'y paraît guère disposé puisque tout semblerait faire croire au contraire que les efforts tendent à amener une transaction entre le parti de la reine et celui du prétendant.

Feuilleton. UNE JOURNEE SUR LES BORDS DU PARANA.

Le village de San Fernando de la Punta offrait, à notre arrivée, un coup d'oeil infiniment pittoresque et animé, qui d'abord nous rappela les Pardons, ces assemblées champêtres de la Basse Bretagne, si joyeuses, si pleines d'intérêt et d'une si naïve poésie. Toutes ces cabanes, penchées sur la rive verdoyante du Parana, cachées, pour ainsi dire, au milieu des grands bois touffus qui ombragent le noble fleuve, étaient décorées avec des branches de verdure, des fleurs et des drapeaux aux couleurs nationales. Au milieu d'une place immense bordée de bambous et de palmiers, se pressaient un grand nombre de Gauchos oisifs et insoucients, fumant leurs cigares, s'arrêtant pour jurer un cheval, plaisantant une jeune fille, ou bien acheter un lasso neuf, une gaieté franche et bruyante se lisait sur toutes ces figures rudes et fortement caractérisées. Ça et là, des jeunes filles erraient avec leur costume plein de grâce et d'élégance, plus simple et plus léger pourtant que celui des Amérindiennes du Pérou; voilées à moitié par les grands plis d'une mantille coquettement nouée sous le cou, elles se réunissaient par groupes, et fortes de leur nombre, faisaient, des agaceries aux hommes, découvrant parfois, d'un geste rapide et riant, le petit poignard qu'elles portaient à la jarretière. Heureuses femmes, qui n'ont qu'un but dans toute leur vie, plaire, se faire aimer, passionnées et voluptueuses, mais jalouses et vindicatives, bien capables de poignarder leur amant pour un soupçon d'infidélité, dussent-elles mourir après d'amour et de regret.

nique à la chambre des représentants belges aussitôt après l'ouverture de la session qui doit avoir lieu le 14 de ce mois. Le soin que met le journal en question à rappeler les diverses phases de ces négociations qui durent depuis sept ans, et surtout la part que l'empereur de Russie y a prise pour vaincre l'obstination du roi de Hollande, ne laisse aucun doute sur le but de l'article.

Il s'agit de faire entendre que, de quelque manière que la question de la dette et celle du territoire aient été tranchées, la décision de la conférence ne saurait rencontrer de résistance. Elle en a rencontré pourtant jusqu'ici même de la part du roi Léopold qui a résisté, dit-on, à toutes les observations dont il a été l'objet pendant son séjour à Paris. Si ce bruit est fondé, les chambres belges montreront-elles moins d'énergie et de dignité que leur souverain!

Rien n'est plus incommode que le moyen actuellement employé pour communiquer de l'intérieur d'une voiture avec le cocher et lui donner ses ordres; on peut dire à la lettre, que pour recommander à son cocher d'aller plus vite, il faut commencer par l'arrêter.

M. Charrière, fabricant d'instrument de chirurgie, vient d'imaginer un procédé très simple mais fort ingénieux, il a tout simplement transformé le cordon ordinaire des voitures en un cordon creux, flexible et enduit à l'intérieur de caoutchouc; le bout pendant dans la voiture est terminé par une sorte de petit entonnoir en forme de gland, et celui qui se rend au bras du cocher porte à son extrémité un petit orifice en corne, propre à être approché de l'oreille, une secousse du cordon avertit comme à l'ordinaire le cocher que l'on a quelque chose à lui dire; il porte alors à son oreille l'extrémité libre de ce même cordon garni du petit ajustage de corne, et il entend distinctement ce qu'on lui dit, même à voix basse, de l'intérieur de la voiture à l'ouverture de l'entonnoir placé, comme nous l'avons dit, à l'autre extrémité du cordon.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

On lit dans le Mémorial des Pyrénées du 31 octobre: « La diligence de Valence a été prise à la Venta del Emar par 15 cavaliers factieux. L'escorte composée de 25 fantassins et un officier a été prise et tous les hommes fusillés. Les voyageurs, parmi lesquels se trouvaient le général Musso et le gendre du duc de Frias, ont été emmenés dans les montagnes. Un détachement de nos troupes les a ensuite délivrés. »

Nous recevons de Valence à la date du 24: « Dix heures du soir: 14 officiers factieux ont été fusillés ce soir et bien que la garde nationale ait demandé qu'on les fusillât tous, la tranquillité se trouve rétablie grâce à la confiance qu'inspire le général Lopez et aux efforts des patriotes. »

gestes furieux d'invocations diaboliques, agissaient fortement sur l'esprit superstitieux de ces hommes, et tous s'empresaient de lui acheter des amulettes et des reliques qu'ils portaient sur eux, et auxquelles ils attribuaient la vertu de les sauver de tout péril.

A mesure que nous traversons cette foule, les cris et les acclamations se succédaient: Viva! viva el Gaucho!

Vainement je cherchais à me rendre compte de l'influence extraordinaire qu'exerçait sur tous ces hommes mon mystérieux compagnon. Vainement, pendant la route, j'avais voulu savoir son nom; toujours il avait éludé mes questions. Une dernière fois encore il me fit la même réponse:

Ne l'entends-tu pas? On me nomme le Gaucho? Mais, ajouta-t-il, en me donnant la main: Tu as voulu voir les Gauchos, les seuls hommes libres et indépendants; tu es au milieu d'eux. Mais surtout, de la prudence et de la discrétion, car ici les couteaux sont rapides comme la pensée.

Ordinairement, pour intermédiaire à ces narrations, des musiciens im-

On écrit de Madrid, 28 octobre: « Les députés de Catalogne étaient attendus par la voiture de Valence, qui a été forcée de s'arrêter à Albacete. On avait appris que la première diligence avait été prise par les factieux, et l'on a craint le même sort pour la seconde. »

Les députés de la Galice doivent arriver la semaine prochaine. Les nouvelles qui nous arrivent aujourd'hui de Madrid sont des plus graves. Des scènes déplorables ont ensanglanté la ville de Valence (voir plus loin), et le décret suivant publié par la Gazette de Madrid du 27 octobre peut donner une idée de la situation:

DÉCRET ROYAL.

S. M., considérant qu'à l'abri des lois, les ennemis de son auguste fille conspirent contre le trône constitutionnel, et pressés de recourir à des mesures extraordinaires pour déjouer leurs odieuses machinations, a rendu le décret suivant, après avoir pris l'avis du conseil des ministres:

I. Les femmes et enfants mineurs des personnes qui sont au service de don Carlos, sortiront de Madrid et des environs à la distance de huit lieues, dans le terme de huit jours, et se présenteront aux autorités des lieux qu'ils auront choisis pour leur résidence et demeureront sous leur surveillance.

II. Toute correspondance, même la plus familière, avec les personnes actuellement au service de don Carlos, est défendue sous peine de mort.

III. Tout acte d'espionnage ou de complicité avec les ennemis, tout secours de quelque nature que ce soit, qui leur sera donné, entraînera un jugement par un conseil de guerre.

Madrid, le 26 octobre.

Voici d'après l'Echo del Comercio, du 29 octobre, les noms des personnes qui forment la nouvelle junte gouvernementale de Valence:

Decasa, capitaine de la milice; Maraleja; Oidor; Bertrand de Lis, ex-député; Salva, ex-député; Genoves; le chanoine Cortes; le comte de Soto-Ameno; Tarin, ex-député; Casasola, colonel; Cuebas, ex-député; Arolas, major; Bertrand de Lis y Rives, ex-député; Puidullés Millan et Cerbera, commerçants.

L'assassin du général Narciso Lopez a été fusillé.

Voici des détails sur l'émeute de Valence: Après la victoire de Maella, Cabrera fit défiler les prisonniers christinos devant le cadavre de Párdinas, et fit ensuite fusiller tous les soldats de cavalerie, et ceux des corps-francs qui étaient tombés dans ses mains: les christinos, exaspérés de cette férocité, n'usèrent pas cependant de représailles,

provisés viennent faire une symphonie barbare, que les assistants écoutent avec le même flegme, se contentant d'accompagner en frappant du pied, et de former, dans la salle, des nuages de fumée. On trouve dans chaque Pulpéria une petite harpe légère et grinçante, une viguela (guitare à douze cordes) et un petit tambourin recouvert d'une peau brute; et presque tous les Gauchos, artistes formés par la nature, excellent à faire entendre des notes aiguës, que je comparai, tout d'abord, aux sons discordants de ces instruments qui servent en Europe à faire danser les ours et les petits chiens habillés. Souvent il arrive qu'un cavalier, attiré par la douceur de ces mélodies et le désir de boire un verre de cana, entre à cheval au milieu du Rancho; écouté la musique pendant un instant, allume un cigare et s'en va sans que cette apparition étonne en rien les assistants.

L'attention avec laquelle j'avais écouté une des merveilleuses histoires de notre hôte, tout en fumant un cigare, en acceptant quelques verres de liqueur, m'avait déjà concilié l'amitié des Gauchos; mais j'achevai de conquérir leur estime, lorsqu'après avoir attaqué, avec un courage et un appétit dignes d'un destin plus heureux, une olla détestable et un morceau de charque, je bus le mate. Cette boisson que les habitants de Pampas aiment passionnément est une infusion de la feuille nommée Yerba del Paraguay. Quoiqu'elle ait un peu le goût du thé, elle laisse une saveur âcre et nauséabonde à laquelle on a peine à s'habituer. Les Gauchos se piquent de prendre le mate, et rient beaucoup de la surprise des étrangers qui, presque tous se brûlent fortement à leur premier essai. Il faut de l'adresse pour humer lentement cette liqueur, au moyen de la bombilla, léger tube en roseau, qui sert à tous les convives. Aussi, lorsque le coco ciselé m'arriva après avoir passé de mains en mains, je remarquai une joie maligne sur toutes les physionomies, et cinq ou six jeunes femmes vinrent m'entourer en riant et en me conseillant de boire tout d'un trait; mais à leur grand étonnement je vidai tout le vase sans me brûler; et j'en demandai un autre... de tous les côtés alors éclatèrent des cris, des bravos por el Francez, et chacun des Gauchos se fit un devoir de venir me serrer la main.

Nous fûmes alors attirés sur la place par des cris de joie et des chau-

et le chef carliste Rufo, blessé de la main même de Pardin...

Malheureusement cette modération n'a pas été de longue durée...

Le gouvernement a reçu aujourd'hui de tristes nouvelles...

Valence. L'irritation produite sur la population de cette ville par la nouvelle de la boucherie exercée en vertu des ordres du farouche Cabrera...

La crainte du gouvernement est que des désordres semblables éclatent à Saragosse...

Il paraît certain que la tranquillité n'était qu'apparente à Valence; le colonel Casimiro Valdès avait refusé de servir d'instrument docile au parti qui avait pris en mains le pouvoir...

Sur le refus du colonel Casimiro Valdès, le commandement a été donné au brigadier don Nocoiso Lopez...

Un rapport du brigadier, parvenu aujourd'hui même au ministère, annonce que Valence jouit d'une tranquillité malheureusement précaire...

On parle beaucoup à Madrid de négociations faites à Londres par le ministère pour contracter un emprunt sous...

sous de jeunes filles : toute la foule se portait vers un vaste Rancho, momentanément transformé en salle de danse...

A notre arrivée, les danses étaient déjà commencées : l'orchestre faisait entendre une symphonie barbare, et tout était animé et brûlant...

Bientôt l'épuisement les force à s'arrêter. La musique cesse de faire entendre sa ronde satanique, et il se fait un moment de silence...

Dans ce moment j'admirais vraiment les gauchos, ces mêmes hommes que, le matin j'avais vu ardens au meurtre, les mains dégoutantes d'un sang chaud et fumant...

la garantie du gouvernement anglais. Nous ne connaissons pas le chiffre de cet emprunt...

Toutes les marchandises anglaises seront admises en Espagne moyennant un droit dont le taux serait ultérieurement fixé...

Des comptoirs seraient établis dans les ports de mer de l'Espagne et percevraient le droit imposé aux marchandises anglaises...

HOLLANDE.

On écrit de La Haye, le 2 novembre, au Handelsblad : Les sections de la seconde chambre des états-généraux, en examinant les budgets proposés pour 1859...

BELGIQUE — Bruxelles, le 5 novembre.

Le régisseur des domaines du roi a fait d'assez nombreuses acquisitions parmi les animaux du plus beau choix. On assure que S. M., qui aime beaucoup l'agriculture...

M. le comte de Kerkhove baron d'Exaerde est reconnu pour un des agronomes les plus distingués; il ne se renferme pas dans les théories, il pratique sans cesse...

Voici ce qu'il écrit à un de ses amis : Je suis fâché que vous n'ayez pas poussé jusqu'ici (Exaerde), vous y eussiez vu, grâce à ma cendre, des rutubagas de 20 à 22 livres...

Un spectacle assez intéressant a eu lieu hier au théâtre de St.-Georges, où le sieur Alexandre (connu sous le nom d'Hercule des Hercules) allait lutter contre l'hercule Fleury de Lyon...

Bruxelles, le 5 novembre. (3 heures.) — Les affaires sont toujours calmes et cependant on remarque plus de fermeté dans les cours...

bayadère, fière ardente comme une noble fille de la plaine. De dessous un chapeau de paille, garni de rubans fédéraux et coquettement posé sur le côté...

Et la Rosita... que bien halla ! (Quelle danse bien !) A un signal de sa main, la musique commença ses notes les plus douces, et Rosita, saluant avec grâce...

Non s'écrit tout à coup le Gaucho en riant, non... non, point de grâce.

Et se baissant vers sa jolie captive, il lui déroba plusieurs baisers. — A la vue de ce groupe tous les spectateurs enchantés applaudirent en répétant leur phrase ordinaire d'admiration : Que preciosa ! — que bien halla !

nouvelles déplorables de l'Espagne, ces massacres commis de sang-froid sous les yeux de l'Europe civilisée...

LIÈGE, LE 6 NOVEMBRE.

Nous avons fait connaître hier l'établissement et l'organisation d'un service de voitures de place qui manquaient à la ville. L'utilité de cette entreprise est incontestable...

Les lieux de stationnement sont établis sur la place du Spectacle, sur celles du Palais, du grand Marché, de l'Université, points convergents de toutes les directions...

Le prix de la course est fixé à un franc. Ce n'est pas trop. Mais entendons-nous. La personne qui habite un faubourg, et qui fait venir, de la ville, une voiture de place...

Le service des voitures de place commencera à six heures du matin, en été, et à huit heures, en hiver. Mais on a oublié de fixer l'heure à laquelle finira...

Les nouvelles d'Espagne que nous apporte le courrier de Paris sont des plus graves. Des scènes déplorables ont ensanglanté la ville de Valence. Un grand nombre de prisonniers carlistes ont été fusillés sans forme de procès...

Ravi, comme tous les autres, par sa grâce naïve, et me rappelant son désir d'avoir un cuchillo doré pour danser l'oudu, je détachai mon poignard et le lui offris...

Mais à ce moment un jurement effroyable me fit tourner la tête, et j'aperçus près de moi, Pedro, pâle et furieux. — Contenant à peine sa colère, il me lança un regard terrible avec un geste menaçant...

— Amigo, me dit-il, l'air commence à devenir trop brûlant pour un étranger... Partons !... Aussi bien Pedro est sorti furieux, et Rosita vient de me dire qu'elle craignait pour toi sa colère...

Je le suivis silencieusement jusque dans le Corral; nous sellâmes nos chevaux, et quelques minutes après nous courions au galop, faisant un long circuit pour éviter les bords du Parana...

— Adios, Amigo! me dit alors brusquement le Gaucho en me tendant la main; la route est sûre maintenant et Pedro est loin...

Une heure après, j'arrivai à Buenos-Ayres, écrasé de fatigue, mais charmé de ma journée, quoique peu désireux de me trouver de nouveau au milieu des fils de la Pampa.

H. G., officier de marine. (Constitutionnel.)

de personnes au service de don Carlos, de s'éloigner à 8 lieues de Madrid, et qui punit de mort toute correspondance avec les rebelles. (Voir Espagne.)

Hier soir a eu lieu au local de St.-Pierre l'ouverture de l'école destinée aux filles dont les soins ou le travail sont nécessaires à leurs parents et aux femmes adultes qui n'ont pas joui du bienfait de l'instruction pendant les premières années.

MM. Tilman, bourgmestre, Hennequin et Brixhe, conseillers communaux, Van Hulst, inspecteur des écoles, et Demany, secrétaire communal, assistaient à cette ouverture et témoignaient de nouveau par leur présence de l'intérêt que l'autorité locale porte à l'amélioration morale de ses administrés.

Cent cinquante élèves de tout âge avaient déjà été inscrites et se trouvaient réunies au local de St.-Pierre. Le personnel de l'école, composé de M. Trillet, directeur, M<sup>lle</sup> Lovinfosse et Thiriart, sous-maîtresses, Putzeys, secondante, s'est occupé d'abord de l'examen individuel des jeunes filles pour classer chacune d'elles d'après sa force et former les diverses divisions.

On doit des éloges à nos magistrats municipaux pour la persévérance qu'ils ont mise à réclamer l'établissement d'une école du soir destinée aux filles, et aux membres de la députation permanente du conseil provincial qui, après avoir été frappés de quelques inconvénients attachés à cette école, ont fini par s'associer aux vœux de notre administration.

Le jury chargé de décerner les primes sur notre foire, le 2 de ce mois, pour servir à l'encouragement de l'amélioration de la race des chevaux du pays, a décidé que deux primes seulement seraient accordées, savoir :

1<sup>o</sup> Pour le plus beau hongre, à M. Delsipexhe, fermier à Ans;

2<sup>o</sup> Pour le plus grand nombre de chevaux, à M. Delvigne, de la commune de Celles.

Aux termes du règlement, le procès-verbal du jury est déposé au bureau central de police, où les intéressés peuvent en prendre communication dans un délai de trois jours.

INTERETS MUNICIPAUX.

Voici ce que contient le rapport sur la situation des affaires de la ville, relativement à un arrêté du 10 janvier dernier par lequel la cour de cassation belge a décidé contre la ville que l'art. 50 de la loi de 1807 est abrogé, et qu'en conséquence l'indemnité pour terrain abandonné à la voie publique doit comprendre non seulement la valeur venale du terrain délaissé, mais encore la dépréciation de la partie restante :

Si cette décision était destinée à faire jurisprudence, si le principe qu'elle a admis devait rester debout, il en résulterait pour les villes et pour l'état les conséquences les plus désastreuses. Car quelle est l'administration qui ne reculerait pas devant l'énormité des indemnités auxquelles l'adoption d'un plan d'alignement soumettrait une ville ?

Le même rapport contient ce qui suit sur la nécessité de construire de nouvelles prisons :

Il est permis d'espérer que le gouvernement daignera enfin s'occuper de la construction de nouvelles prisons. Il semblait n'être arrêté que par le choix du terrain ; mais ce choix est sans doute aujourd'hui et un plus long retard serait injustifiable.

Quant à la démolition des maisons de la rue Sûx la Tour il porte :

Ce passage, que le service de la grande et petite voirie encombre continuellement est l'un des plus dangereux de la commune, et son élargissement n'a pas cessé d'être un instant l'objet des plus vives réclamations. Nous sommes heureux de pouvoir vous dire que, lors de son dernier séjour à Liège, M. le ministre des travaux publics, dont l'attention a été particulièrement dirigée sur ce point, a bien voulu nous donner l'assurance que des mesures seront prises sans retard pour faire contribuer à cette amélioration tous les intérêts qui s'y rattachent par le moyen de la circulation.

Enfin le rapport s'exprime de la manière suivante sur les eaux de Coq-Fontaine :

Quant aux travaux de recherche pour obtenir une augmentation des eaux de Coq-Fontaine et pour lesquels figure au budget de cette année une somme de 2000 fr., la prudence commande de les ajourner jusqu'à ce qu'on ait acquis la certitude que ces eaux qui, prenant leur source dans la Marneaux hauteurs d'Ans, n'éprouveront pas un abaissement total ou partiel, par suite des travaux d'exploitation qu'au mépris des oppositions les plus formelles de la ville le gouvernement vient d'autoriser dans la direction de cette arène.

Ces oppositions ainsi écartées, il ne restait plus qu'à prendre des mesures conservatrices pour assurer à la ville la réparation du dommage éventuel qui pourra résulter desdits travaux d'exploitation ; et c'est ce qu'a fait le collège en provoquant une expertise contradictoire, à l'effet de constater la quantité d'eau que fournit actuellement, dans un temps donné, la galerie de Coq-Fontaine.

Nous avons parlé des difficultés qu'on suscitait en Autriche aux Belges pour leur délivrer les successions qu'ils sont appelés à recueillir. M. le ministre de l'intérieur et des affaires étrangères a fait prendre des éclaircissements à l'appui des faits que nous avons publiés. Dans la lettre que M. le ministre écrit à ce sujet, il s'exprime ainsi :

Les rapports entre la Belgique et l'Autriche, en matière de succession, continuent à être réglés sur le pied d'une entière et parfaite réciprocité. Les faits, mis en avant par la feuille luxembourgeoise, ne peuvent être, s'ils existent, que les résultats d'un mal entendu et non d'une mesure régulière. Il suffira de les signaler à l'attention du gouvernement autrichien pour obtenir satisfaction.

Plusieurs journaux ont annoncé il y a quelques jours qu'on allait augmenter de 6000 hommes l'effectif de l'armée et former un nouveau régiment de cavalerie. Ces deux nouvelles sont fausses. (Indép.)

Les journaux de Paris annoncent que M. Vandersmissen a obtenu en cette ville une audience du roi Léopold. Nous avons déjà plus d'une fois exprimé le vœu qu'un terme soit mis à l'exil de M. Vandersmissen. Ses torts ont été assez expiés par une absence forcée de sept ans, pendant laquelle plusieurs de ses proches sont morts ici, sans qu'il ait eu la consolation de pouvoir leur fermer les yeux. Eût-il consacré ses opinions et même ses projets d'il y a sept ans, sa présence en Belgique n'offrirait aucun danger, dans l'état d'impuissance absolue où se trouve le parti orangiste. (Observ.)

Nous avons parlé d'un tableau représentant Anne de Boulen, que l'on a pu admirer dans l'atelier de Gustaf Wappers. Ce tableau avait été composé pour M. le prince de Wittgenstein, aide-de-camp de l'empereur de Russie. A St.-Petersbourg son succès a été tel que le prince de Wittgenstein a adressé une lettre de félicitation à notre habile

artiste, en le priant d'accepter, outre le prix convenu, une somme de 4,000 francs.

— On écrit de Namur, 4 novembre :

Nous apprenons d'une source certaine que le dépôt des ophthalmiques établi à la citadelle de cette ville, sur lequel depuis quelque temps le département de la guerre avait cessé de diriger des malades, pour y remplacer ceux qui le quittaient, après guérison, pour rejoindre leurs corps, et qui, par cette circonstance, était menacé d'une prochaine dissolution sera conservé, et qu'en même temps de nouveaux ophthalmiques y seront envoyés, des modifications utiles seront apportées à son organisation.

Cette décision paraît devoir être attribuée aux succès inespérés que les médecins chargés du service de ce dépôt y ont obtenus, dans le traitement de l'ophthalmie de l'armée.

— On écrit de Gand, le 4 novembre :

La cérémonie qui doit avoir lieu ce matin dans la cathédrale de Saint-Bayon donne à notre ville un air très-animé. Beaucoup d'étrangers sont arrivés à Gand pendant toute la journée une foule immense a assiégé le séminaire où l'on distribuait les cartes d'entrée à l'église ; vers le soir le nombre des sollicitants était devenu si énorme qu'il a fallu demander l'intervention de la police.

Les préparatifs du sacre n'ont été achevés que bien avant dans la nuit. La tour de Saint-Bayon est surmontée d'un couronnement de sapins au milieu desquels flotte un drapeau. La grande nef de l'église est tendue en draperies blanches et bleues. L'autel de l'archevêque consacrant est surmonté des armes du souverain pontife ; du côté gauche se trouvent celles de Mgr. Delebecque.

MMgrs. les évêques de Bruges et de Liège sont arrivés hier matin au palais épiscopal. Mgr. Van Bommel, évêque de Liège, est arrivé à 5 heures de relevée et est descendu chez M. le chanoine Pycke de ten Aerde. Vers le soir, Mgr. l'évêque de Liège, accompagné de MM. les chanoines Van Crombrugge et Ost, est allé visiter la cathédrale. Nous avons entendu S. G. exprimer la satisfaction qu'elle éprouvait à la vue des préparatifs faits pour le sacre. Mgr. Van Bommel a vu ensuite le chœur et la belle chaire de vérité.

Le cardinal-archevêque de Malines est arrivé hier au soir en cette ville et est descendu au palais épiscopal.

La maladie de Mgr. Fornari empêche ce prélat d'assister au sacre de Mgr. Delebecque ainsi qu'il en avait l'intention. Plusieurs chanoines du chapitre de Bruges sont également arrivés. (Const.)

— On lit dans l'Écho du Luxembourg.

Nous croyons savoir qu'on a l'espoir de voir la confédération germanique consentir à la continuation de la route d'Arion à Mersch au moins jusqu'à Larochette. Le gouvernement doit être en négociation à ce sujet à Francfort. Il serait difficile qu'il ne réussit pas à faire comprendre qu'une route de Mers-hà Larochette, et prolongée même jusqu'à Echternach, ne peut être le moins du monde dangereuse à la sûreté de l'Allemagne. L'histoire des dernières guerres prouve qu'une invasion française sait fort bien se passer des routes qu'on construit aujourd'hui, et que le canon de la forteresse de Luxembourg est parfaitement inefficace pour arrêter une armée ennemie.

L'on sait, en effet, que les Français avaient conquis tous les pays en deça du Rhin, pendant qu'une garnison autrichienne formidable occupait encore Luxembourg, et que la marche des troupes vers la Basse-Moselle et le Rhin s'est toujours faite sans aucun obstacle de sa part. On ne passait pas assurément sous le canon de la forteresse, mais on suivait les chemins que la nature indique aux armées, les cours des rivières, les pays de plaine. Ces chemins restent ouverts, et on les suivrait en tout temps, de préférence à une route de quelques pieds de largeur qui passerait par un pays montagneux, pas très fertile et présentant, par conséquent, toujours de grandes difficultés à surmonter et de grands dangers à courir pour un corps expéditionnaire de quelque force.

— On lit dans le Fanal : Nous apprenons qu'un arrêté ministériel tout récent répond aux vœux si généralement exprimés pour l'amélioration de la Campine, tant sous le rapport du défrichement de ses vastes bruyères que sous le rapport des voies commerciales par terre et par eau.

Le ministre des travaux publics donne à M. l'ingénieur Kummer la mission de coordonner et compléter les divers projets ayant pour objet la canalisation, l'irrigation et le défrichement de la Campine.

Il doit porter son examen, entre autres, sur la demande des sieurs Charles Lecoq et C<sup>o</sup>, en concession pour le défrichement de la Campine et l'exécution des voies de communication nécessaires à cet effet, projet comprenant les principales branches de celui de M. l'inspecteur Mastu de novembre 1855, avec adjonction de quelques branches de chemins de fer.

M. l'ingénieur Kummer doit, en ce qui concerne la demande de la compagnie Lecoq, vérifier si la ligne principale de Bocholt à Anvers peut s'exécuter sans préjudice pour la navigation de la Meuse, dans la double hypothèse de l'exécution ou de l'inexécution d'un canal de jonction entre la petite Nèthe et le canal de Maestricht, Bois-le-Duc.

Il est chargé de parachever les projets jusque dans leurs détails, en indiquant, pour chaque localité, les emprises à faire, tant pour l'établissement des travaux eux-mêmes et leur conservation, que pour les défrichements à confier à la société Lecoq, et en établissant partout soigneusement la distinction entre les propriétés communales et celles des particuliers.

Enfin, M. l'ingénieur Kummer se concertera avec M. Lecoq et ses co-associés.

SOCIÉTÉ POUR L'ENCOURAGEMENT DES BEAUX-ARTS.

MM. les sociétaires sont convoqués en assemblée générale, à l'hôtel-de-ville (ancienne salle du conseil), pour samedi, 10 novembre, à 3 1/2 heures de relevée, pour les motifs suivants :

1<sup>o</sup> Entendre le compte-rendu de la section de la commission ;

2<sup>o</sup> Procéder au remplacement de six membres sortants ; 3<sup>o</sup> Discuter quelques modifications à apporter aux règlements de la société.

Liège, le 3 novembre 1858. Le président de la commission, L. Jamme.

AVIS AUX ENTREPRENEURS DE CONSTRUCTIONS, AUX CHARRETIERS, ETC.

On donne avis que tous décombres peuvent être déversés dans une prairie située au commencement de la plaine de Sclessin, à droite de la route et à proximité du bureau de l'octroi. Un poteau indicateur avertira les charretiers.

Liège, 3 novembre 1858. Le bourgmestre, J.-J. Tilman.

Avec la chaleur les pieds transpirent et gonflent, aussi la chaussure tant soit elle bien faite comprime-t-elle fortement les pieds ; de là des cors, des oignons et toutes les infirmités pédestres qui donnent aux personnes qui marchent dans les rues la physionomie d'une collection de boîtes ou d'estropiés. Nous recommandons à ces personnes l'usage du taffetas gommé préparé par M. Paul Gage à Paris, rue de Grenelle St.-Germain, n<sup>o</sup> 15. Ce taffetas jouit d'une réputation méritée que lui ont valu son efficacité constante et le suffrage des personnes les plus recommandables de la société (1).

(1) Dépôts dans toutes les villes de France et chez A. Brunin, pharmacien, à Bruxelles, Montagne de la Cour; Bossut, père, pharmacien à Tournay; Courtois, pharmacien à Tournay.

VILLE DE LIÈGE

Le collège des bourgmestre et échevins invite, indépendamment des billets de convocation dont la remise s'effectue en ce moment, Messieurs les électeurs de la ville de Liège à se réunir le 19 novembre courant, à 10 heures du matin, dans les locaux ci-dessous désignés, à l'effet de procéder au remplacement de MM. Closset, Jamme et Lefebvre, conseillers communaux, démissionnaires, savoir :

Les électeurs du quartier du Sud inscrits sous la lettre A inclus J, à l'Hôtel-de-Ville, où sera établi le bureau principal (1<sup>o</sup> section) (1).

Ceux du même quartier à partir de la lettre K, jusqu'à la fin de la liste, à la Salle Académique de l'Université (2<sup>o</sup> section) (2).

Ceux du quartier de l'Ouest (3<sup>o</sup> section), au local de l'ancienne église de Ste-Ursule.

Ceux du quartier du Nord (4<sup>o</sup> section), à la Salle de la cidevant Halle des Drapiers.

Ceux du quartier de l'Est (5<sup>o</sup> section), au local de l'école communale des Récolets.

Le nombre des électeurs de cette dernière section n'atteignant pas le chiffre 200, on a dû, en conformité de l'article 22 de la loi communale y adjoindre un certain nombre d'électeurs du quartier du Sud, les plus rapprochés de celui de l'Est.

Extrait de la dite loi. Art. 30. L'appel nominal est fait par ordre alphabétique.

Chaque électeur après avoir été appelé remet son bulletin écrit et fermé au président, qui le dépose dans une boîte à deux serrures dont les clefs sont remises, l'une au président, l'autre au plus âgé des scrutateurs. Le président refusera de recevoir les bulletins qui ne sont pas écrits sur papier blanc et non coloré ; en cas de contestation, le bureau en décide.

Art. 37. Sont nuls les bulletins qui ne contiennent aucun suffrage valable, ceux dans lesquels le votant se fait connaître ainsi que ceux qui ne sont pas écrits à la main.

Art. 40. Sont nuls les suffrages qui ne portent pas une désignation suffisante ; le bureau en décide, comme dans tous les autres cas, sauf recours à la députation permanente du conseil provincial.

Messieurs les électeurs sont prévenus qu'ils doivent être porteurs de leur lettre de convocation pour être admis dans l'assemblée ou d'un billet d'entrée délivré par M. le président de la section où ils votent respectivement.

A l'Hôtel-de-Ville, le 5 novembre 1858. Le président, J.-J. TILMAN. Par le collège, le secrétaire, DEMANY.

(1 et 2) A l'exception des électeurs qu'on a dû adjoindre à ceux du quartier de l'Est, pour compléter le nombre prescrit, et qui sont : MM. Lassau, Ph.; Smeesters, Fçois.; Malaise, Prie-Jb.; Pirlot, Fx.; Delarge, François.; Lambinon, Denis-Jb.; Dechamps, Mathieu.; Chaudoir, Max.; Cavelier, André-Servais.; Hanesse, Ch.-Joseph.; Dusausoit, Ant.-Jos.; Simon, Grég.; Musch, Pre.-Dom.; Dewandre, Fréd.-Victor, et Lhoest, Guillaume.

ÉTAT CIVIL DE LIÈGE, DU 5 NOVEMBRE.

Naissances : 5 garç., 1 fille. Mariages 12, savoir : entre Arnold Legentel, menuisier, rue Longdoz et Marguerite-Jh. Hubau, sans profession, même rue. — Jean-Gorges Masset, mouleur à Harre et Marie-Catherine Caré, blanchisseuse, faubourg St-Léonard. — Jean Noyent, pâtissier, domicilié à Maestricht et Marie-Agathe Moers, sans profession, faubourg St-Léonard. — Jean-Joseph Moreau, cocher à Lamienne et Joséphine Jenmar, couturière, faubourg St-Gilles. — Henri-François Joseph Dupierry, commis-voyageur à Stavelot, veuf de M.-A.-L.-G.-L. Flamand, et Jeanne Flamand, sans profession, rue des Tanneurs. — Jean Henri-Joseph Jamolet, cordonnier, entre deux ponts, veuf en 3<sup>e</sup> noces de Marie Guilmet et Marie-Catherine Closson, journalière, rue Roture. — Rich.-Joseph Lambotte, garçon brasseur derrière la boucherie et Marie-Thérèse Thiry, cuisinière, à Vaux et Borsat. — Théodore-Jean-Gillis, potier en terre, rue Ste-Véronique et Marie-Gertrude Seau, journalière même rue, veuve de Henri Guerin. — François-Léonard Seau, journalière sur Cointe et Marie-Catherine Bernard, domestique, rue Bouggone. — Louis-Jacques-Joseph Baron, tailleur, rue Saint-Séverin et Joséphine Désirée Closset, couturière, Hors-Château. — Ferdinand-Joseph Glaude, journalier, faubourg St-Walburge et Me. Maréchal, journalière, même faubourg. — Laurent Puykens, cordonnier, à Maestricht et Jeanne Breck, sans profession, faubourg Ste-Marguerite, veuve de Libert Gagnier. Décès : 1 fille.

ANNONCES.

HUITRES ANGLAISES chez ANDRIEN, rue Souv.-Pont. HUITRES ANGLAISES, chez PARFONDRIY, derrière l'Hôtel de Ville.

A LOUER deux BEAUX QUARTIERS, s'adresser rue Pont d'Avroy, n<sup>o</sup> 587. 1556.

**A VENDRE**

**BEAU BILLARD**

En BOIS DE CITRONNIER, avec les accessoires. S'adresser au bureau de cette feuille.

A LOUER POUR MARS PROCHAIN,

**BELLE MAISON**

Située à CHAUDFONTAINE, près de la Grand'route, composée d'onze places diverses, remise et écurie, avec environ 8 verges de jardin. S'adresser n. 22, sur le Marché, à Liège.

MONT-DE-PIÉTÉ DE LIÈGE.

**QUAI DE LA BATTE N. 85-III2.**

Mercredi, Jeudi, Vendredi, 7, 8 et 9 novembre 1838; VENTE des gages surannés. 1545

1 fr. 25 cent  
**DICIONNAIRE** relié 1 fr. 75.  
USUEL ET PORTAIF  
DE LA LANGUE FRANCAISE,  
CONTENANT D'APRES L'ACADEMIE

La définition et l'orthographe de 500.000 mots, les principes et les difficultés du langage; publié par la Société Nationale, à Paris. SE TROUVE AU BUREAU du POLITIQUE.

**VENTE**

**suite de surenchères ET D'INFIRMATION.**

M<sup>r</sup> DUSART, notaire à Liège, fait savoir que le VENDREDI, 9 NOVEMBRE 1838, à 10 heures du matin, IL VENDRA AUX ENCHÈRES,

EN SON ÉTUDE, RUE FÉRONSTRÉE,

**LES IMMEUBLES,**

DONT LA DÉSIGNATION SUIT :

1<sup>o</sup> Une PIÈCE DE TERRE de 10 verges grandes, à Crisnée, en lieu dit Wairexhe, détenue par M. Demomergé; 2<sup>o</sup> une AUTRE d'un bonnier, en la même commune, à la vieille chaussée, détenue par le même; 3<sup>o</sup> une de 15 v. g., située à Freloux, exploitée par Lardinois; 4<sup>o</sup> une aussi de 15 v. g., à Jenette, détenue par Bronckart, de Noville; 5<sup>o</sup> une de 12 v. g., à Voroux-Goreux, traversée par le sentier de Fozz, détenue par Lardinois; 6<sup>o</sup> une de 14 v. g., à Othée, détenue par Pétry; 7<sup>o</sup> une PRAIRIE de 8 v. g. 15 p. à Kemexhe, détenue par Pasques; 8<sup>o</sup> une TERRE de 22 v. g. même commune, exploitée par la veuve Ledue; 9<sup>o</sup> et une de 16 v. g. au même lieu, détenue par la même. S'adresser audit notaire DUSART.

**FAILLITE BECK-STEINS.**

**BELLE VENTE**

**MEUBLES.**

Les 8, 9 et 10 NOVEMBRE 1838 et jours suivants, s'il y a lieu, à 2 heures précises de l'après-dînée, à la requête de M<sup>r</sup> FLECHET, avocat, syndic de la dite faillite, et au domicile du sieur Beck-Steins, ci-devant marchand-ébéniste, rue de la Régence, à Liège, le notaire MOXHON,

VENDRA A L'ENCAN

**quantité de meubles**

EN ACAJOU ET EN CHÈNE,

tels que Secrétaires, Commodes, Garderobes, Bois de lit, Lavabos, Consoles, Tables en tous genres, Sophas, Chaises, Fauteuils, Canapés, Brise-feu, Pupitres à musique, ainsi que divers autres objets, tels que matelas à ressorts et matelas ordinaires, Linges, Rideaux, Pendules, Vases, Quinquets, Tapis, Tablettes de marbre, plusieurs milliers de pieds de Planches de Chêne, de Bois blanc et d'acajou, divers outils et instrumens de menuisier, et une foule d'autres objets, dont le détail serait trop long.

LE TOUT ARGENT COMPTANT.

Le premier jour, on vendra les outils, les planches et les marbres; l'on pourra voir les meubles mardi et mercredi 6 et 7 novembre, de 10 heures à 1 heure.

**AVIS.**

La députation permanente du conseil provincial de Liège invite les personnes qui voudraient se rendre adjudicataires de la fourniture de divers objets mobiliers nécessaires au tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Liège, à faire parvenir leur soumission avant le 15 novembre prochain au greffe du gouvernement provincial à Liège.

Il peut être pris communication de l'état indicatif et estimatif desdits objets à la 2<sup>me</sup> division des bureaux de l'administration provinciale.

**ASSURANCE**

CONTRE

**INCENDIE.**

LA SOCIÉTÉ DU LION BELGE,

ÉTABLIE A LIÈGE,

ASSURE LES PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES ET MOBILIÈRES CONTRE INCENDIE,

LE FEU DU CIEL COMPRIS, A DES PRIX TRÈS MODÉRÉS.

S'adresser chez M. J. H. DEMONCEAU, agent général, PLACE ST-DENIS, N<sup>o</sup> 637, tous les jours non fériés, de neuf heures du matin à 5 heures de relevée.

Les déclarations remises au bureau dans la matinée, sont inscrites à midi précis, et et les polices peuvent être retirées le lendemain dans la journée. 140.

**PALAIS KAROLY A VIENNE.**

AVEC AUTORISATION DE S. M. L'EMPEREUR D'AUTRICHE,

aura lieu irrévocablement le 3 Janvier 1839

SOUS LA GARANTIE DU GOUVERNEMENT,

LE TIRAGE DE LA VENTE PAR ACTIONS

DU

**GRAND ET MAGNIFIQUE PALAIS**

DE M. LE COMTE KAROLY A VIENNE,

Avec ses vastes édifices secondaires et dépendances considérables, composés d'une Ferme, Parc, Jardins, 2 grands emplacements à construction et dont la valeur de l'estimation judiciaire s'élève, suivant acte authentique déposé auprès de la chambre aulique impériale et royale, à

DEUX MILLIONS 387,500 florins valeur de Vienne,

Les 24,099 gains accessoires très-considérables consistent en florins 100,000, 60,000, 48,000, 35,000, 25,000, 6,000, 3,500, 3,000, 1,500, etc.

PRIX D'UNE ACTION: 20 FRANCS.

Pour frs. 120, sept actions dont 1 bleue gagnant forcément au moins 5 flor.; pour fr. 200, treize actions dont 2 bleues et pour 400 fr. 24 actions dont 4 bleues, et en sus comme faveur particulière un billet-prime rouge devant gagner au moins frs. 221 1/2 v. de Vienne.

Les actions bleues et rouges jouissent encore, outre leur gain sûr, de l'avantage distingué de prendre part à un tirage séparé, consistant en 100 primes de frs. 25,000, 6,000, 3,500, 3,000, 1,500.

Le paiement peut se faire en remises sur Paris, Bruxelles, etc., ou après réception des actions contre notre mandat. En s'adressant directement à la maison soussignée, qui est principalement chargée de cette entreprise, on reçoit, franc de port, les actions, prospectus français, ainsi que dans le temps le bulletin officiel de tous les numéros gagnans.

J.-N. TRIER et Comp.

Banquiers et Receveurs-Généraux à Francfort s/M. 1538

**AVIS.**

Il sera procédé, le 15 NOVEMBRE courant, au ministère de la guerre, à Bruxelles, à l'ADJUDICATION de la fourniture des objets d'HABILLEMENT et d'ÉQUIPEMENT ci-après désignés, nécessaires aux corps de l'armée pendant l'année 1839, savoir :

- 1<sup>o</sup> schakos pour l'infanterie, l'artillerie et les sapeurs-mineurs.
- 2<sup>o</sup> Passementerie en laine et en fil.
- 3<sup>o</sup> Brosses.
- 4<sup>o</sup> Objets d'équipement en buffle et en cuir noir.
- 5<sup>o</sup> Chapeaux et coiffes de chapeaux pour chasseurs à pied.
- 6<sup>o</sup> Pantalons et guêtres de toile blanche.

Les cahiers des charges et conditions auxquelles ces adjudications auront lieu, sont déposés à la 2<sup>e</sup> division des bureaux de l'administration provinciale, où il pourra en être pris communication.

A Liège, le 3 novembre 1838.

**LIBRAIRIE-IMPRIMERIE**

DE

**N. REDOUTÉ,**

RUE DE LA RÉGENCE.

Cet établissement est abondamment fourni de livres classiques GRECS, LATINS ET FRANÇAIS prescrits dans les collèges et autres établissements d'instruction; on y trouve un bel assortiment de livres de messe, reliés avec goût et dans le genre de Paris, qui se vendent aux prix les plus modérés. Fournitures de bureau, papiers fort avantageux, registres, cahiers, etc. On y tient également la librairie ancienne.

**BOURSES.**

LONDRES, LE 3 NOVEMBRE.

5% consolidés.	93 7/8	Différées	7 5/8
BELG. 1832 c.	104 1/4	Passives	4 1/8
Hol. Dette active.	53 7/8	Russes	—
Portug. 5 p. c.	—	BRESIL.	78 1/2
Id. 3 p. c.	21	MEXICAINS 6 p. c.	—
Esp. Emp. 1854.	17 5/8		

ANVERS, LE 5 NOVEMBRE.

ANVERS. Det. act.	105 5/4	PRUSSE. Em. à Berl.	110 1/2
Det. dif.	50 1/4	NAPLES. Cert. Fal.	—
Empr. de 48 mill.	102 1/8	ET. Rom. Lev. 1852.	101 1/2
Id. de 30 mill.	95	Cent. à A. 1854.	101
HOL. Dette active.	—		
Rente rembours.	—	CHANGES.	
AUTRICHE. Métall.	107	Amsterd. 6 jours.	1 1/2 p.
Lots de fl. 100.	335	Id. 2 mois.	—
Id. 250.	460	Rotterdam. C. jours.	1 1/2 p.
Id. 500.	778	Id. 3 mois.	—
Polog. Lots fl. 500.	118 1/4	Paris. C. jours.	48 av.
Id. 1000.	157 5/4	Id. 2 mois.	58 1/2 p.
BRES. Em. L. 1854.	—	Londres. C. jours.	40 5/8
ESPAGNE. Ardoin.	18 à 17 1/2 et A	Id. 2 mois.	40 1/2
Dette passiv. 1854.	5 5/8	Francfort. C. jours.	36 1/8
Différée.	—	Id. 3 mois.	35 1/10
DANEMARC. E. Nott.	95	Bruxelles et Gand.	1 1/8
Dito à L.	75 1/2		

BULLETIN DE BOURSE.

BRUXELLES, LE 5 NOVEMBRE.

Dette active 2 1/2	54 1/2	A Brasseries	—
Emp. Rothschild.	102 1/8	A Tapis	105
Fin courant.	—	Fer d'Ougrée.	—
Emp. de 30 mill.	95	Mutualité.	112 5/8
Id. de 37 mill.	75 1/2	S. C. Bruges.	—
Emp. de 1832 (4).	—	Monceaux.	—
Act. de la Soc. G.	825	Act. Réunies.	95
Emp. de Paris.	—	Borinage.	—
S. de Comm. de c.	140	Houyoux.	93 1/2
B. de Belgique.	140	Papeterie.	—
C. de S. et Oise.	112 1/4	Lits de Fer.	110
Hauts-Fourneaux.	—	Luxembourgeoise	—
Banque Foncière.	101 1/4	Civile.	122
Idem.	100	Herve.	100
Flenu.	181	Ch. de Fer de Col.	—
Hornu.	128	Ch. de B., M. et B.	—
Sciessin.	—	Asphalt.	—
Soc. Nationale.	124 1/2	Holl. Dette active.	35 1/2
Levant du Flenu.	160	Losrenten inscrit.	400
Ougrée.	—	Autriche. Métalliq.	106 7/8
Sars-Longscham.	—	Naples. C. Falcon.	—
Chemin de Fer.	—	Espagne. Ardoin.	17 5/8
Vennes.	—	Fin courant.	—
St-Léonard.	—	Prime un mois.	—
Chatelineau.	—	Différée de 1850.	—
Verreries.	—	Idem de 1855.	—
Betteraves.	—	Passives.	—
Verr. de Charl.	—	BRESIL. E. de Roth.	—
L'Espérance.	—	Rome. E. de 1854.	101 3/8

VIENNE, LE 27 OCTOBRE.

Métalliques 5 p. c., 107 1/2 — Actions de la Banque, 1463.

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 5 NOVEMBRE.

Le 3 mats anglais Larch, v. de Rio-Janeiro, ch. de café.  
Le 3 mats américain Triton, v. de St.-Petersbourg, ch. de céréales.  
Le 3 mats barque américain Binney, v. de St.-Petersbourg, ch. de céréales.  
La goelette belge Léopold 1<sup>er</sup>, v. de Liverpool, ch. de sel.  
Le haak prussien de Beurs, v. de la Hollande, ch. de diverses march.  
Le koff hanovrien Fortuna, v. de Bremen, ch. de froment.  
Le koff hanovrien Handelslust, v. d'Emden, ch. de froment.  
Le koff hanovrien Hoffnung, v. d'Emden, ch. d'orge.  
Le koff hanovrien Delphin, v. de Bremen, ch. de froment.  
Le bateau à vapeur belge Antwerpen, v. de Londres, avec 9 passagers et diverses marchandises.  
Le bateau à vapeur anglais Eainbow, v. de Londres, avec 18 passagers et diverses marchandises.

MARCHÉ DE LIÈGE DU 5 NOVEMBRE 1838.

Froment, l'hectolitre, fr. 22 65.  
Seigle, idem, 15 90.

Imprimerie de J.-B. NOSSERT, rue du Pot-d'Or, N<sup>o</sup> 622, à Liège.